



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E42273

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/08/2020  
962 500

Raison sociale : EMERAUDE SAS

8 RUE HENRI FARMAN  
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 401253489

Siret : 401 253 489 00041

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 210483700134

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 413632E1247002/001 532422/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 413632E1247002/001 532422/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 01 48 68 82 30

Portable : 06 03 35 29 56

Site Internet : www.emeraudesas.com

E-mail : y.boslama@emeraudesas.com

Responsabilité légale :

BOUSLAMA KAMEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3811 | Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE           | 05/03/2024           |
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE               | 05/03/2024           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE  | 08/04/2021           |
| 7132 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE | 13/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories  | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 08/04/2021         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.